



Édito

SOLIDAIRES !

L'actualité est d'une telle force qu'il est bien difficile de maintenir une unité dans un éditorial. Néanmoins dans sa diversité elle nous ramène à cette unique question : quelle réponse donnons-nous à la violence, qu'elle vienne d'individus ou qu'elle soit plus collective (perte de travail, perte de logement, violence domestique etc.) ?

Comment renforcer les réponses qui se dessinent aujourd'hui dans les élans de solidarité et de fraternité ?

Les événements les plus forts sont les plus récents. La violence aveugle s'impose chez nous, sur ce territoire qui nous rassemble, qu'on pourrait appeler notre maison. Nous mesurons l'importance de la solidité de ses murs que constituent ses institutions et ses liens sociaux.

Nous tous qui vivons dans cette grande maison, nous en sommes solidairement responsables, sans distinction de nationalité, de religion ou de classe sociale.

Depuis des mois, l'actualité est dominée par l'afflux des familles qui fuient les violences chez elles et viennent chercher un peu de stabilité et de calme chez nous, en Europe. La solidarité et la générosité de beaucoup se sont manifestées largement. SNL, à sa mesure, apporte ses compétences pour accompagner cet élan.

Cette solidarité est dans nos gènes !

Cette actualité angoissante ne doit pas nous faire oublier que le 30 Mai un grand rassemblement réunissait près de huit cents « membres » de SNL - locataires, salariés et bénévoles - dans les locaux de l'Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines. Cette belle fête, accompagnée par une météo magnifique, reste dans tous les yeux et dans toutes les mémoires. Peut-on rendre plus visible et plus vivante cette solidarité qui nous unit tous ? Plus modestement, en Essonne, nous avons vécu de tels moments l'an dernier, le 18 Octobre lorsque le cirque Rudi Llata nous a accueillis pour une après-midi festive, et la fête sera renouvelée cette année, le samedi 12 décembre.

Ces moments forts, vécus tous ensemble ont fait ressortir avec vigueur une question : quelle place tiennent les locataires dans l'association ?

Je n'écris pas : « quelle place faisons-NOUS à NOS locataires ? » ! Cette question a fait l'objet d'ateliers lors des séminaires des Conseils d'Administration de SNL-Essonne et de SNL-Union. Elle a été posée vigoureusement par Alain Régnier, le nouveau Président de SNL Union, et l'ensemble des SNL Départementales s'en est saisi.

Que les familles que loge de SNL soient de simples locataires ne satisfait personne, ce n'est pas pour cela que des bénévoles donnent leur temps et leurs compétences. Et pourtant SNL et ces familles sont bien liées par un contrat, le contrat de location.

(suite page 2)

SOMMAIRE

P. 1 et 2

Édito et Agenda

P. 3 à 5

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

- Gwenaëlle Dufour
- Nouvelles des salariés

P. 6 à 9

Pour penser plus loin

- Quelques chiffres !
- Expulser ?
- La commission PPP.

P. 10 à 13

Dossier

- Le DALO

P. 14 à 17

Tour de l'Essonne des GLS

- Morsang-sur-Orge
- Marolles-en-Hurepoix
- Lardy / Janville-sur-Juine
- Les Granges-le-Roi
- Saint-Michel-sur-Orge

P. 18 à 23

Pages ouvertes

- Des guitares à Villebon-sur-Yvette
- Le beau voyage des pensions de familles
- Site : mode d'emploi



Que les événements festifs, comme ceux des 30 mai 2015 et du 18 Octobre 2014 soient des moments intenses de partage, cela ne fait aucun doute, mais cela doit-il être la seule modalité ?

L'accompagnement est un temps fort de partage mais il arrive qu'il soit refusé et cela nous devons le prendre en compte.

Les anciens locataires deviennent parfois des amis durables.

Les statuts et la charte de SNL sont clairs : les locataires sont membres de l'association. Les statuts distinguent les membres actifs, bienfaiteurs et bénéficiaires.

Les places respectives des bénévoles, locataires et salariés se résument-elles à ces trois niveaux ?

La place que tiennent les locataires au sein de SNL et les manifestations de nos solidarités revêtent donc des formes très diverses.

Au bout du compte sommes-nous satisfaits ?

Les familles logées dans nos locaux sont-elles satisfaites ?

Voilà ce à quoi nous devons réfléchir pour en tirer des conclusions pratiques. Quel contenu donnons-nous au mot « Solidarités » dans le cadre du Logement ?

Voilà un chantier qui s'ouvre, il est important que nous nous en emparions à tous niveaux.

Un philosophe de la première moitié du 20ème siècle a écrit un gros ouvrage dont le titre commence par « Distinguer pour unir » ...

Solidaires mais distincts, voilà une méthode et un désir qui devraient être les nôtres.

Pour SNL comme pour tous ces événements qui nous bouleversent...

Hervé de Feraudy, Président de SNL Essonne

Agenda

Décembre

- Samedi 12 décembre

Formation sur le logement social, Marolles, 9h15.

Après-midi festif autour du cirque Rudi Llata à Saint-Michel-sur-Orge

- 1er trimestre 2016

Rencontre salariés-bénévoles : date à préciser.

- Toute l'année

- tous les mois réunion de bureau de SNL Essonne.
- tous les deux mois réunion du CA de SNL Essonne.
- tous les mois réunion de bureau de SNL Union.
- tous les deux mois, réunion du CA de SNL Union.

- Réunions des intergroupes : dates à consulter sur le site SNL Essonne (accès réservé aux bénévoles, cf.p.23)



Retrouvez tous les autres événements sur notre site : www.snl-union.org, page Essonne

Gwenaëlle Dufour, Directrice de SNL Union

Ce qui se passe à SNL Union concerne les SNL départementales.
C'est pourquoi le comité de rédaction s'est proposé d'interviewer la nouvelle directrice.

Le 14 octobre dernier Michel Julian et moi nous sommes allés au siège de SNL Union et de Prologues pour converser avec la nouvelle directrice, Gwenaëlle Dufour.

Première et nouvelle ?

L'évolution de notre association rendait en effet ce poste indispensable aux yeux du CA (Conseil d'Administration) de SNL Union.

A la fête du 30 mai, bien des bénévoles et des locataires ont pu croiser Gwenaëlle, arrivée depuis à peine un mois à SNL, et bavarder avec elle. Il nous a semblé néanmoins intéressant de faire plus ample connaissance.

La porte du bureau où Gwenaëlle nous a accueillis peut certes se fermer mais quand nous sommes arrivés elle était ouverte sur les espaces où s'activent huit autres salariés de SNL Union et de Prologues.

Une vie professionnelle riche :

Spécialiste en droit privé et en droit des associations Gwenaëlle n'a jamais exercé en tant qu'avocate.

Pendant dix ans elle a enseigné à l'Université (Evry et Cergy-Pontoise) tout en préparant sa thèse de doctorat.

Elle s'intéressait surtout au secteur associatif et en 2006 elle a décidé de quitter l'enseignement et a été recrutée par UNICEF-France en tant que responsable administratif et juridique.

Cet intitulé recouvre des tâches et des compétences multiples : coordonner le travail de l'équipe en charge du département « legs, donations, assurances-vie, mécénat » ; rédiger les contrats, les engagements, vérifier la validité juridique interne et externe des actions, chapeauter les services généraux (les achats, les travaux etc.), conduire certains changements...



Pendant l'allocution du 30 mai 2015.

Cinq ans plus tard Gwenaëlle pose sa candidature pour une structure beaucoup plus petite où le travail en réseau est prioritaire : *France générosités*, c'est-à-dire l'Union nationale des associations et fondations qui font appel à la générosité, un syndicat professionnel regroupant quatre-vingts organisations quand Gwenaëlle a commencé à y travailler en tant que directrice juridique et fiscale.

Gwenaëlle s'est beaucoup plu dans cet organisme à taille humaine.

Directrice de SNL Union :

Ce poste lui offre l'opportunité de renouveler son expérience et, réciproquement, de mettre cette expérience et ses compétences au service de SNL.

Notre association était arrivée à un stade de son développement où le besoin de coordonner et de piloter des chantiers transversaux se faisait sentir. Le travail en réseau est devenu primordial. SNL a besoin, nous dit Gwenaëlle, de formaliser, structurer son action.

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Les choses vont prendre du temps.

Il s'agit avant tout que les membres de l'association partagent en vérité un projet commun qui couvre l'ensemble de l'Ile-de-France de façon que chacun se sente appartenir à ce projet.

Pour cela un certain nombre de défis sont à relever.

Les principaux défis à relever :

- Rapprocher l'Union des groupes locaux.
- Faciliter la communication entre les différentes SNL départementales qui ont parfois des visions différentes de leur mission.
- Repenser ensemble notre modèle économique : les subventions publiques sont en diminution, il faut diversifier les modes de financement.
- Mettre l'accent sur le triple rôle des bénévoles : trouver des logements, accompagner, interpeller et témoigner.
- Remettre les locataires à leur place de membres à part entière de l'association en redéfinissant leur statut, en se donnant les moyens de les former et de former les administrateurs et les bénévoles.
Remarquons au passage que cette exigence de redonner aux locataires toute leur place a été un des axes de l'intervention du nouveau président de SNL Union, Alain Régnier, lors du séminaire de SNL Union le 10 octobre dernier.
- Accroître la création de logements en couvrant toute l'Ile-de-France et en développant la MOI (maîtrise d'œuvre d'insertion) pour d'autres associations : il s'agit de passer en trois ans de quarante à cinquante logements par an à cent quarante.

Et maintenant ?

Bien sûr tout cela exige quelques recrutements de professionnels, notamment pour la MOI et pour l'animation de la vie associative – il faut recruter, former, fidéliser des bénévoles.

Les financements de *la France s'engage* sont bienvenus !

Pendant les six mois à venir il faudra améliorer la démocratie dans les prises de décisions.

Une consultation autour de la place des locataires et un questionnaire en direction des bénévoles sur leurs profils et celui des groupes locaux vont être lancés.

Ces défis me paraissent à moi, vieille bénévole un peu racornie, à la fois stimulants et difficiles à tenir...

Mais on y arrivera !

Françoise Bastien

Rappelons que SNL Union est la structure fédérative des associations départementales et que cette association centrale fonctionne actuellement comme les SNL départementales.

Un Conseil d'Administration de 15 membres sous la présidence d'Alain Régnier qui succède à Etienne Primard détermine les grandes orientations.

SNL Essonne est représentée par Hervé de Feraudy et Chantal Penarguear.

SNL Union compte cinq salariés : une directrice (Gwenaëlle Dufour), une responsable des partenariats, un responsable du pôle informatique (Paul Kutchukian, cf. *La Lucarne* de Mars 2015), une responsable communication et une responsable maîtrise d'ouvrage.

Prologues a été créée en 1995 par les associations SNL départementales afin d'assurer le portage de leurs opérations qui s'étaient considérablement développées. SNL-Prologues porte la propriété des logements et suit la maîtrise d'ouvrage ; ce travail occupe quatre salariés : un directeur, un responsable financier, une comptable principale et un responsable administratif. Le travail de recherche, de montage des dossiers, de conduite des travaux et d'exploitation des logements reste assuré par les SNL départementales.

Pour plus de renseignements cf. le site. snl-union.org.

Une prochaine *Lucarne* apportera des informations complémentaires sur le fonctionnement de notre association en pleine évolution.

Un nouveau salarié : Turhan Kutat

Turhan est arrivé le 16 mars 2015 pour remplacer Lorenzo à l'entretien des logements.

Depuis 2 ans, Turhan travaillait pour *Dynamique Embauche* où il effectuait des missions dans de nombreux domaines : peinture, parquet, carrelage, plomberie, bricolage ... parfois dans des logements SNL. Du côté SNL, on cherchait à remplacer Lorenzo et Turhan était le travailleur polyvalent qu'on attendait. Turhan est turc d'origine kurde. C'est à Bodrum qu'il rencontre sa femme, une Française avec laquelle il parle anglais. Ils ont maintenant deux enfants : un petit garçon de 5 ans et une petite fille de 2 ans.

En décembre 2009, ils arrivent en France et Turhan commence les cours de français ... c'est difficile mais indispensable pour pouvoir travailler en France. Chez SNL, Turhan rencontre beaucoup de locataires et voit des appartements plus ou moins bien entretenus mais il s'efforce toujours de ne pas juger, il considère que des cultures différentes



induisent forcément des modes de vie différents. Chaque fois qu'il voit des dégradations, il s'efforce d'expliquer comment les éviter : par exemple, déboucher un siphon de lavabo ou bien utiliser la ventilation dans la cuisine sont des choses simples que tout le monde devrait savoir faire. Quant aux bénévoles, Turhan dit qu'il admire leur démarche et qu'il sera lui-même bénévole plus tard. Bienvenue chez SNL Turhan !!!

Béatrice Marteil

Changement d'équipage à la Vie associative : bon vent Marion !

Après une croisière de plus de deux ans à la Vie associative, Marion a changé de vent et est partie vers d'autres horizons, tout aussi passionnants.

Elle voulait participer à notre belle aventure, initiée à une autre époque par ses proches, et a intégré l'équipe il y a un peu plus de deux ans.

Elle a su inscrire son prénom dans le « marbre » de SNL et ses richesses nous ont permis de préciser et de mieux formaliser nos attentes en Vie associative. En si peu de temps, saluons le travail accompli.

Sans être exhaustif, retenons les quelques groupes qui sont venus renforcer notre action et notre présence dans le département, la « réanimation » de groupes disparus et les nouveaux bénévoles intégrés dans ceux qui existent.

Elle s'est également très vite investie dans la communication pour devenir la représentante de l'Essonne au sein de SNL Union qui n'a pu que se réjouir de sa collaboration.

Enfin, votre journal préféré vient de perdre un de ses talentueux skippers.

Ton passage à SNL Essonne nous aura beaucoup apporté et nous croyons que la réciproque est vraie.

Bon vent, grand merci, Marion, et au plaisir de te revoir aux prochaines escales.



Marion le 30 mai, notre femme orchestre.



Quelques chiffres pas vraiment nouveaux

Niveau de vie et seuil de pauvreté

Le niveau de vie calculé par l'INSEE est le total des revenus, prestations sociales, prestations familiales et APL diminué de tous les impôts directs, le tout divisé par le nombre d' « unités de consommation (UC) » (traduisez : le nombre de membres de la famille qui vivent de ces revenus)

Pour qui nous battons nous ?

À l'hiver 2014, 80% des familles qui occupaient les logements temporaires de SNL faisaient partie à leur entrée dans les lieux des 8% les plus pauvres de notre pays.

Ce même hiver 1070 enfants n'ont pas dormi dans la rue, dans le vent l'humidité et le froid. Ils n'ont pas été ballotés de chambre d'hôtel en chambre d'hôtel, ils n'ont pas été confiés à la DASS. Ce sont les enfants de SNL !

On estime qu'en France 140 000 personnes, dont 30 000 enfants, dorment dans la rue...



VRAI. Les chiffres de l'INSEE, annoncés le 21 septembre, sont bien réels : entre 2012 et 2013, le taux de pauvreté a baissé de 0,3 %, passant de 14,3 % à 14 %. Comme ce n'est pas arrivé depuis longtemps, l'annonce a fait son effet. Et de nombreux médias en ont fait leurs gros titres.

FAUX. « C'est surtout une diminution mathématique, a répliqué ATD Quart Monde, difficile à croire lorsque l'on est quotidiennement sur le terrain » où les choses continuent de se dégrader. Le même document de l'INSEE rappelle d'ailleurs que le taux de pauvreté était de 13 % en 2008. Il n'est pas besoin d'aller bien loin

pour voir que les signaux sont au rouge. Dans son dernier rapport, la Fondation Abbé Pierre a estimé à 3,52 millions le nombre de personnes mal logées ou sans domicile personnel en 2015, contre 3,32 millions en 2008. En juillet 2015, la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) a signalé « une hausse inquiétante du nombre de femmes et d'enfants sans abri ». Enfin dans son sondage annuel, le Secours populaire a révélé que 87 % des personnes interrogées, contre 85 % en 2008, estimaient que leurs enfants avaient « des risques plus élevés » de connaître une situation de pauvreté.

ATD Quart monde : Feuille de Route Quart Monde

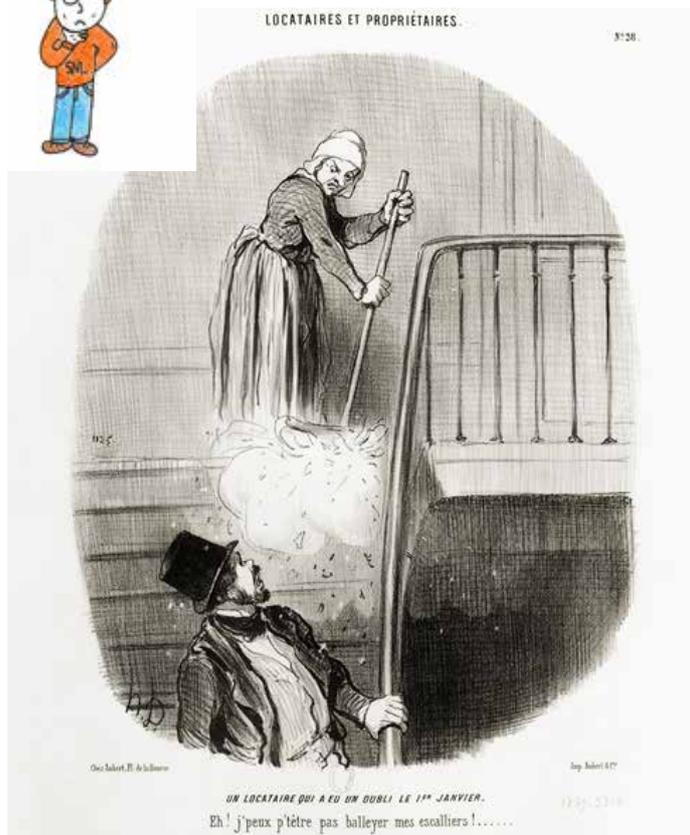
Expulser ?

Comment le comité de rédaction a-t-il pu envisager de publier un article sur un sujet pareil ? La charte de SNL ne proclame-t-elle pas qu'un des quatre points de la démarche consiste à « trouver ou créer des solutions de logements durables » ? D'ailleurs cette *Lucarne* présente des récits de vie qui ne peuvent que démontrer la validité de la démarche de SNL.

Eh bien oui, je prends le risque de livrer sinon une réflexion dûment construite et généralisable, du moins une expérience de plus de dix ans en tant que bénévole dans un GLS (Groupe Local de Solidarité), puis administratrice et référente de GLS autres que le mien.

Je ne parle ici que de locataires de logements temporaires. A SNL expulser en « bonne et due forme » à la suite d'une procédure légale longue, avec un éventuel recours aux forces de l'ordre, c'est extrêmement rare.

Il faut des mois et des mois pour que le bénévole qui accompagne de plus près le ménage accepte d'envisager que décidément ce ménage « tire sur la ficelle ». Comment réaliser que telle personne



Daumier, série Locataires et propriétaires.
En 1847 SNL n'existait pas !

qui l'a invité à prendre un café ou même à partager un repas peut ruser avec la vérité ? mentir même ? qu'elle ne respecte pas les termes du contrat que, pourtant, elle a signé et qu'on lui a rappelé maintes fois ? qu'elle ne se soucie pas vraiment des familles qui attendent le logement qu'elle serait à même de quitter si elle avait suivi les consignes du travailleur social ?

Je sais aussi par expérience et pour l'avoir entendu dire qu'il faut des mois et des mois pour se rendre compte que telle personne est psychiquement très malade : nous sommes alors bien démunis. Comment accepter de devenir, en quelque sorte, l'ennemi d'une personne, d'un couple, d'une famille avec qui on a tissé de multiples liens, dont les enfants vous sautent au cou, qui vous ont raconté leur galère, se sont confiés parfois de façon très intime ?

Il arrive qu'au sein du groupe local le bénévole accompagnateur ait eu à prôner l'indulgence et la compréhension contre le jugement plus radical – ou plus lucide ? - des autres.

Et puis le ou la Travailleur(se) sociale(e) qui s'occupe du ménage bien au-delà du temps qui lui est imparti, lâche prise...

Nous avons suivi des formations qui nous conseillent (j'allais écrire « prêchent ») l'écoute, la patience.

Et surtout, pour une partie d'entre nous, les bénévoles, nous faisons partie des privilégiés.

En tout cas moi je suis privilégiée, mes parents m'ont aimée et ...je suis fonctionnaire!!!

Vais-je m'ériger en juge et demander l'expulsion de quelqu'un qui a vécu et vit encore dans des difficultés qui m'ont été épargnées ?

Qui suis-je pour lui reprocher de chercher à s'en sortir dans la « débrouille » et la « magouille » ?

Ne suis-je pas en tant que spectatrice de tel ou tel film, lectrice de tel polar du côté du « démerdard », du truand ?

Malgré la culpabilité rampante (que vont devenir les enfants ?), l'amitié peut-être trahie (aurai-je encore des nouvelles?), il faut se résoudre à poser avec Gilles et France les premiers jalons de la démarche qui risque de mener à l'expulsion en espérant que la famille se ressaisira, prendra enfin son projet en main. Reste entier le problème des personnes profondément atteintes psychiquement.

Françoise Bastien.

Parole et Positionnement Publics Parfois c'est très simple et ça peut être très efficace



Dans notre précédent numéro je vous parlais de la commission PPP.

Il faut bien comprendre que cette commission est l'un des outils que SNL-Union met à la disposition de tous les GLS et de tous les membres de l'association pour les aider à accomplir ce qui fait le "cœur" de notre action à savoir : créer des logements très sociaux, les louer à des personnes en difficulté, accompagner chaque ménage jusqu'à l'accès à un logement durable et enfin témoigner de notre action afin de mobiliser et d'interpeller les instances politiques ou les acteurs publics ou privés.

Bien entendu, c'est à ce dernier point que s'intéressent à SNL Union la commission "PPP" ainsi que la commission "Communication" : tout ce qui concerne le témoignage et l'information.

Parler de notre association devant une assemblée ou devant des responsables politiques n'est pas quelque chose qui s'improvise ; il y faut le plus souvent une solide formation qui ne s'acquiert pas du jour au lendemain.

C'est pourquoi en vous racontant une expérience heureuse, je voudrais vous aider à dédramatiser la chose et vous convaincre que nous pouvons, tous autant que nous sommes, être beaucoup plus efficaces que nous ne l'imaginons :

« C'est bien la peine d'avoir été prof de math ! »

A la table où nous venions de terminer le dépouillement lors des récentes élections départementales, j'étais en train de fulminer contre moi-même à propos d'une erreur de calcul dont aurait rougi un élève de CM.

Gentiment, l'une des scrutatrices avec qui j'avais effectué le dépouillement me dit : « je suis encore professeur des écoles, ça peut nous arriver à tous ».

De fil en aiguille, nous commençâmes à parler d'enseignement puis des problèmes de logement et, bien évidemment je lui racontai ce que je faisais au sein de SNL et le plaisir que j'y trouvais.

« Il faudra que j'en parle à mon époux » me dit-elle, il vient de prendre sa retraite et ce problème le passionne. Vous pourriez imaginer que je me précipitai pour prendre ses coordonnées comme il aurait été intelligent de le faire ! Pensez-vous ! ce n'est que dans la rue, pendant le court chemin qui me séparait de chez moi que l'idée m'en vint et que je me maudis de l'avoir oubliée!

Trois semaines plus tard, je recevais un email de Françoise Manjarrès, l'une des fondatrices et la responsable du GLS de Crosne dont je suis bénévole, me demandant de prendre contact avec deux nouveaux adhérents potentiels dont Marion Primard lui avait transmis les coordonnées téléphoniques.

Marion était alors, entre autres, à SNL-Essonne la responsable du développement des groupes locaux de solidarité (GLS), ce dont elle s'occupait avec une grande efficacité.

Je téléphonai donc aux deux personnes concernées, une femme et un homme. Contacts sympathiques dans les deux cas, et, après avoir fait connaissance, je leur transmis quelques documents : un recto-verso de présentation de SNL que j'avais mis en forme à l'occasion des élections départementales et un fichier Excel qui reprenait le glossaire de sigles de la fondation Abbé Pierre sur le logement (je me souvenais en effet des difficultés auxquelles je m'étais heurté, il y a deux ans pour m'y retrouver dans l'ensemble des sigles qui émaillent les textes et les articles qui nous intéressent !).

Toutefois, je ne pouvais pas rencontrer la première, parce qu'elle partait pour trois semaines en Australie.

Restait le second, Bruno Dhont. Au téléphone, il m'apprit qu'il avait créé, il y a une vingtaine d'années une association, L'ARC (rien à voir heureusement avec celle qui fut à l'origine d'un

PRESENTATION DU DALO DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

CE QUE DIT LA LOI

■ Article 1 de la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) du 6 mars 2007

« Le droit à un logement décent et indépendant est garanti par l'Etat à toute personne qui, résidant sur le territoire français de façon régulière et dans des conditions de permanence définies par décret en Conseil d'Etat, n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir. »

- **Les ménages concernés, doivent être par ailleurs dans un des cas suivants** (décret du 28/11/07- être dans un des cas suffit pour que la demande soit acceptée)
 - **Dépourvus de logement** : hébergées par des Tiers, à l'hôtel, ou en centre d'hébergement d'urgence
 - **Menacés d'expulsion**
 - **Hébergés temporairement** en logement de transition (ex : les logements SNL)
 - **Logés dans des locaux impropres à l'habitation ou présentant un caractère insalubre et dangereux** (notions définies dans la loi du 25/03/2009)
 - **S'il y a des mineurs ou des personnes handicapés dans le ménage, et si le logement est indécent ou sur-occupés** (notion d'indécence définie dans le décret n°2002-120 du 30/01/2002 et la sur-occupation dans le Code de la sécurité sociale)
 - **En attente d'une attribution de logement depuis plus de x années – cette durée est fixée par arrêté préfectoral** (Paris : 6 à 10 ans selon la taille du logement, les Hauts de Seine : 4 ans, les autres départements Ile de France : 3 ans)

LE DALO : QUELLE ORGANISATION ?

(cf. schéma)

- Une commission de médiation départementale (COMED) est chargée d'instruire les dossiers et de décider de reconnaître ou pas le statut « DALO Prioritaire et Urgent » aux ménages concernés. Elle est présidée par une personne nommée par le préfet. Les collectivités locales, les bailleurs et les associations y sont représentés.
- Les ménages dont la demande a été rejetée ou qui contestent la proposition de la COMED, peuvent faire un recours gracieux auprès de la commission, et / ou un recours contentieux ou pour excès de pouvoir auprès des Tribunaux Administratifs – 18 % de demandes acceptées par les TA en 2014.
- Les ménages reconnus DALO Prioritaires et Urgents et non relogés au bout de 3 mois pour un logement de transition (type SNL) ou 6 mois sinon, peuvent faire un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif. 82 % des recours ont été acceptés en 2014. Le juge peut alors condamner l'Etat à verser une astreinte ... à un fonds national pour l'accompagnement vers et dans le logement (FNAVDL) qui sert à financer les travailleurs sociaux accompagnant les personnes en difficultés par rapport au logement.

- Les ménages qui ne sont pas relogés après ces démarches, peuvent faire un recours indemnitaires auprès du Tribunal Administratif, qui condamnera alors l'Etat à verser des dommages et intérêts aux ménages concernés. 85 % de demandes satisfaites.

DALO : COMMENT INTERPRETER LA LOI ?

- La notion d'être ou pas « *en mesure d'accéder à un logement par ses propres moyens ou de s'y maintenir* » doit être prouvée par le demandeur, les commissions de médiation se prononcent en tenant compte des démarches effectuées.
- **Une fois reconnu cette incapacité à accéder ou à se maintenir dans un logement par ses propres moyens ... le critère de revenu ne doit plus alors entrer en ligne de compte** pour rejeter une demande de DALO
- Le manque d'autonomie ou l'incapacité à gérer un budget peut par contre être une justification pour réorienter une demande de DALO en DAHO (Hébergement)
- Malheureusement, trop souvent les COMED ne respectent pas ces principes et statuent en fonction des ressources des ménages et parfois en fonction des disponibilités de logements dans le département.

QUELQUES CHIFFRES EN ILE DE FRANCE – au 31/12/2014

(cf. tableaux chiffrés)

- 96 000 ménages reconnus DALO en Ile de France de 2008 à 2014
- Seulement 1/3 des ménages ayant déposé un dossier obtiennent ce statut
- 44 000 restent à loger au 31/12/2014 (75 % des ménages DALO en France)
- dont 38 600 reconnus DALO depuis plus de 6 mois
- Chaque mois, ce nombre augmente de 380 nouveaux ménages (tendance 2014)

LES LIMITES DE LA LOI DALO

Les détracteurs de la loi DALO lui reprochent en général les éléments suivants,

- Elle stigmatiserait les ménages reconnus DALO PU, et certaines communes refuseraient de ce fait de les loger
- Elle créerait un effet coupe-file, les ménages n'ayant pas déposé de dossier n'étant pas prioritaires par rapport à ceux reconnus DALO PU et parfois de façon injuste
- Elle ne servirait à rien, puisque dans les départements où il n'y a pas de problème de logement, cela crée des tâches administratives inutiles. Et pour les zones tendues, cela n'a pas non plus d'intérêt puisqu'il n'y a pas assez de logement

La plupart des associations soutiennent l'existence de la loi DALO (dont SNL),

- Elle permet d'identifier les problèmes et de les quantifier, ce qui est le commencement de la résolution de tout problème, et le mal-logement en est un particulièrement grave.
- Elle oblige l'Etat à assumer ses responsabilités et à jouer son rôle de coordination des solidarités sur notre territoire.
- Nous savons à SNL que la très grande majorité des ménages ayant des faibles ressources peuvent malgré tout payer un loyer – à condition qu'il existe des logements à des prix adaptés à ces revenus.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

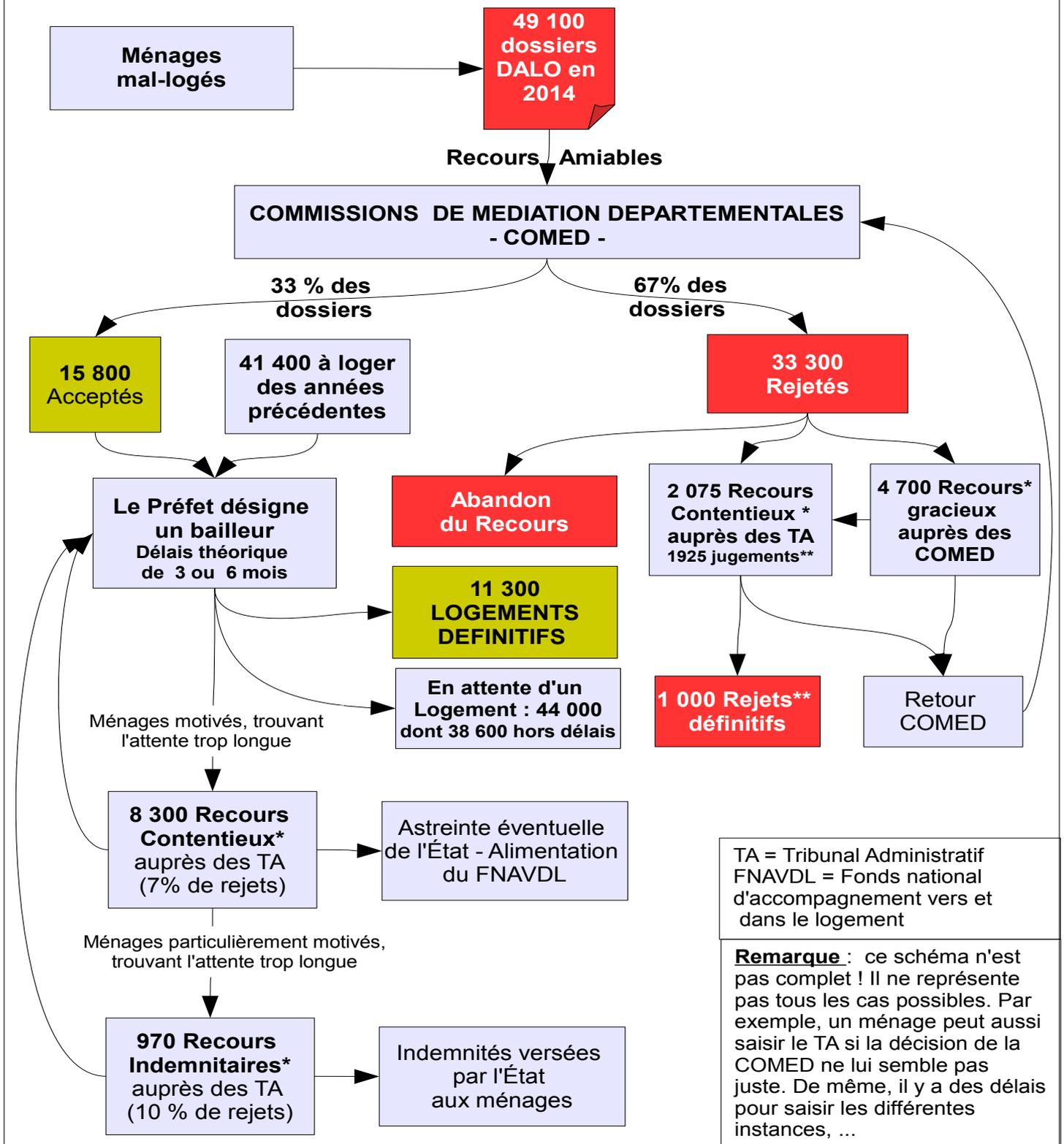
- <http://www.fondation-abbe-pierre.fr> (et saisir DALO dans la recherche par mot-clef)
- <http://www.hclpd.gouv.fr/>



DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE : LE FONCTIONNEMENT

Schéma pour le DALO (les circuits du DAHO sont les mêmes, mais pas les délais)
Chiffres DALO 2014 pour l'Île de France

<http://www.hclpd.gouv.fr/les-chiffres-du-dalo-2014-a45.html>



TA = Tribunal Administratif
 FNAVDL = Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement

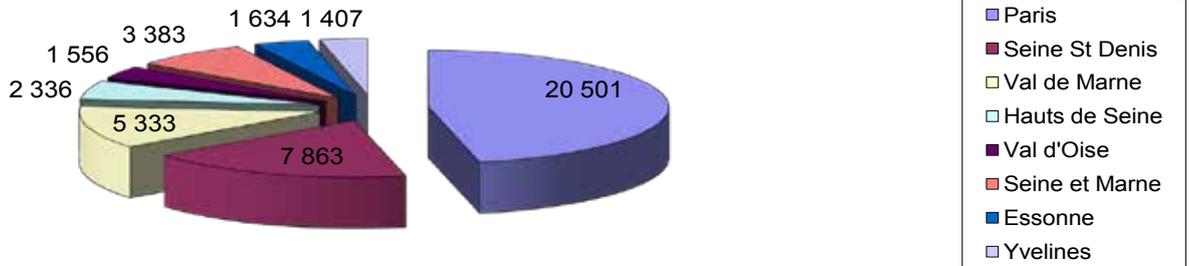
Remarque : ce schéma n'est pas complet ! Il ne représente pas tous les cas possibles. Par exemple, un ménage peut aussi saisir le TA si la décision de la COMED ne lui semble pas juste. De même, il y a des délais pour saisir les différentes instances, ...

* : ces chiffres comprennent également des dossiers des années précédentes
 ** : ces chiffres de l'Île de France n'étant pas fournis par le ministère, ils ont été extrapolés à partir du % de recours déposés en Île de France (68%)

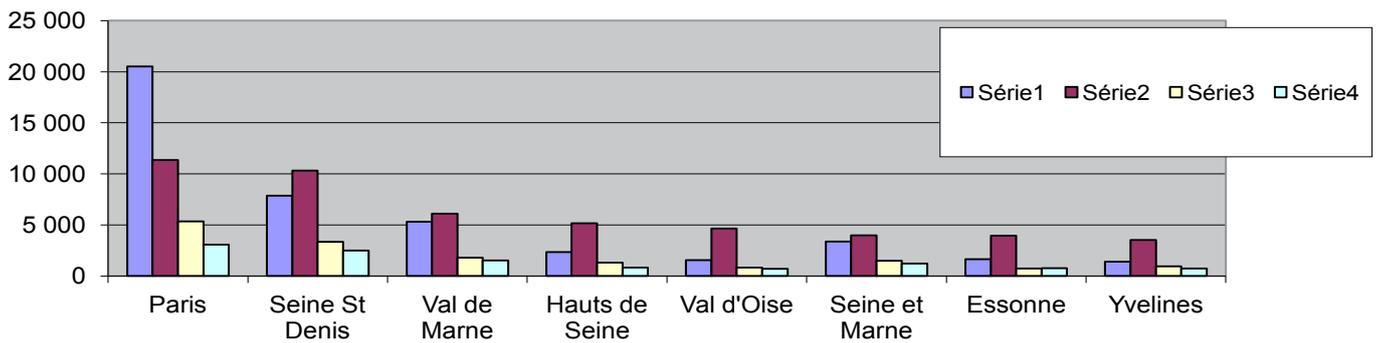


LES CHIFFRES DU DALO EN ILE DE France 2014

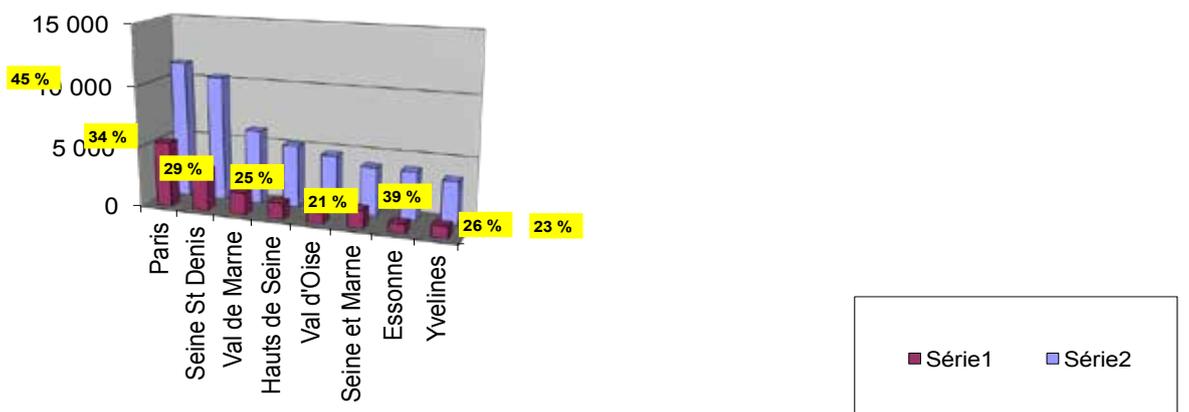
44 000 ménages DALO restant à reloger au 31/12/14 - répartition par département



Rapport entre le nombre de ménages restant à loger, les dossiers reçus dans l'année, les décisions favorables et les ménages logés



Rapport entre le nombre de dossiers reçus et le nombre de décisions favorables





Des nouvelles de Morsang s/Orge

Morsang est une ville de 20 000 habitants et le GLS a 19 ans (nous fêterons nos 20 ans l'an prochain et vous en reparlerons).

Les quatre premiers logements « passerelles » ont ouvert en août 1996, les quatre suivants en décembre 1997.

Ensuite quatre logements pour les instituteurs ont été vendus par la ville à IdF Habitat et réhabilités en mai 2003 pour les familles en grandes difficultés.

Nous avons hérité de la gestion locative et sociale de ces logements. Ceux-ci vont être transformés en logements « durables » à partir de 2016, le coût des charges ne pouvant être absorbé que par des familles « sortant la tête de l'eau ».

En novembre 2013 nous avons ouvert une maison avec trois logements « passerelles ».

A ce jour nous allons ouvrir une belle maison, réhabilitée dans son style, qui va offrir six logements « durables » à des personnes et familles qui, pour des raisons très variées, ne peuvent, au moins pour le moment, accéder à un logement de droit commun.

Donc au total l'accompagnement concerne onze logements « passerelles » et dix logements « durables ».

Le GLS (Groupe Local de Solidarité) est composé de onze bénévoles (8 femmes et 3 hommes), tous très impliqués et bien concernés par l'accompagnement, l'entretien des jardins, la collecte de fonds (même si nous ne sommes pas très bons), l'opération chocolats, l'animation de l'association, etc...etc... Les trois hommes sont bricoleurs et pour l'entretien des jardins - car nous avons deux jardins - deux messieurs supplémentaires viennent nous aider.

Nous avons une réunion mensuelle (notre Travailleuse Sociale vient une fois sur deux). Lors de cette réunion nous nous partageons ce qu'il y a à faire et les choses se font.

Les ménages sont accompagnés par deux accompagnateurs bénévoles (un référent, un remplaçant). Vu le nombre de logements nous pouvons être référents de deux locataires.



Maison 40 rue Paillard au début des travaux.

Ceux-ci savent bien qui ils doivent appeler en cas de besoin et, de toute façon, nous nous remplaçons tous facilement et leur donnons nos coordonnées. Nous sommes un groupe qui « avance en âge », au moins pour une partie, et avons le souci de trouver des suivants. Nous n'avons pas de recette miracle pour trouver des bénévoles. Ce n'est pas évident de mettre des personnes en route, nous n'avons rien de vraiment concret à proposer pour entrer dans l'association - chacun doit trouver sa place selon ce qu'il a envie de faire, selon son charisme.



Avant les travaux.



Pendant les travaux



Mais aujourd'hui nos questions tournent autour des logements « durables ». Il n'y a plus d'accompagnement social mais il faut une présence SNL avec normalement un financement des pouvoirs publics !!! Quel est le contenu de cette présence ? A l'heure actuelle est-ce uniquement une présence bénévole ? Qui fait les entrées ? Et les départs ?



Le chantier avance

Quand les locataires ont un problème dans leur logement, à qui s'adressent-ils ?

La majorité des locataires seront passés par SNL « passerelle » ; comment vont-ils réagir quand le chauffage sera en panne, quand leur évier sera bouché ?

Marolles : Encore une belle histoire

La rédaction de *La Lucarne* a reçu ce témoignage spontané d'une ancienne locataire.

Bien des accompagnateurs, salariés ou bénévoles, se retrouveront en terrain connu en le lisant.

Mais pour une femme reprenant confiance dans la vie, combien de personnes sont encore ainsi totalement démunies ?

Combien trouvent à qui parler ? La tâche est immense.

En tout cas merci à Maryvonne : sa lettre nous fait chaud au cœur.

Suite à des violences conjugales répétées j'ai quitté le domicile et tout ce qui faisait ma vie.

J'étais dehors, seule, sans argent, sans toit, sans vêtements .Rien. Réfugiée chez une amie.

SNL. Je ne connaissais que le nom et le numéro



Fin des travaux

Même si nous avons un a priori de confiance en SNL, nous ne ressentons pas une réflexion et une organisation solides en ce qui concerne les logements « durables ».

Ne faut-il pas envisager un salarié responsable des « durables » qui ferait le lien entre locataires, bénévoles et soutiendrait l'ensemble ?

Il faudrait avant tout faire le point sur les questions qui se posent et voir comment avancer.

Il nous semble que le CA devrait prendre une initiative dans ce sens et réunir les GLS qui ont des logements durables afin de faire un état des lieux.

La question du logement est toujours aussi prégnante pour beaucoup de nos concitoyens et, au sein de SNL, nous avons la satisfaction de faire notre petite part d'œuvre utile.

Françoise Diener

de téléphone que j'avais noté au cas où.

J'ai téléphoné, expliqué ma situation et j'ai reçu un dossier.

Puis tout est allé très vite, une aide matérielle, et un soutien moral : enfin parler avec les bénévoles sans être jugée...

Aujourd'hui avec l'aide de SNL je suis debout et j'avance, bien dans ma tête, et j'ai obtenu un toit ! Des hommes et des femmes bénévoles, une chaîne humaine solidaire pour accompagner, aider, soutenir.

Aujourd'hui je reprends ma vie en main, en confiance et sans peur.

A tous ces gens qui font bouger les choses et à l'association SNL je dis un grand merci.

Maryvonne.



Inauguration à Lardy

Vers le Sud de l'Essonne, à Lardy, le lundi 28 septembre 2015, sont inaugurés cinq nouveaux logements SNL en présence d'habitants de Lardy et Janville-

sur-Juine mobilisés sur le projet, de bénévoles, de donateurs, des différents acteurs techniques (salariés de SNL, entreprises, l'architecte), ainsi que les représentants des Fondations, des Communes, du Conseil Départemental et de l'État.

Ce projet débute en 2011. Quelques habitants de Lardy et Janville-sur-Juine veulent agir localement en faveur du logement des personnes en difficulté. Ils jettent leur dévolu sur un terrain près de la gare, appartenant à la SNCF, et le signalent à la Mairie. Avec l'accord de la municipalité, le terrain est proposé à SNL qui entame les démarches d'achat et élabore un projet de création de 5 logements. Parallèlement, le 21 janvier 2012, les quelques personnes à l'origine de cette aventure se rassemblent et constituent le GLS de Lardy / Janville-sur-Juine.

Fin 2013, le terrain est acheté à la SNCF et en octobre 2014, après accord des financements, les



D'autres photos sont disponibles sur le site.

travaux commencent pour s'achever en septembre 2015. Deux T1, un T2 et deux T3 constituent cette maisonnée conçue et réalisée selon les normes d'isolation BBC, en plein cœur de bourg à 20 mètres de la gare de Lardy.

Aujourd'hui quatre familles sont en cours d'installation. Bientôt la maisonnée sera au complet. Cette nouvelle réalisation ouvre aux locataires la perspective d'un avenir plus stable, afin qu'ils réussissent leur réinsertion sociale dans les deux années. A ce terme, forts de leur autonomie retrouvée, ils cèderont leurs places aux plus éprouvés.

Le GLS de Lardy / Janville-sur-Juine

Les Granges- le -Roi : Thierry s'en va



Chez lui, les volets étaient souvent fermés dans la journée.

Thierry travaille la nuit et dort le jour !

Pourtant il était là, discret, encaissant sans broncher les difficultés du moment.

Après ce logement temporaire qu'SNL lui proposait, trouver un travail qui lui corresponde n'était pas chose facile, il a vaillamment fait face à cette priorité.

Aujourd'hui dans son petit logement impeccable, il y a des piles de cartons et dans sa cour, divers objets dont il doit se séparer et un vélo très bien emballé qu'il laisse à ses voisins.

Thierry organise tranquillement son départ pour un logement de droit commun qui le rapproche de son travail.

Mais il n'est pas seul : quand il y a quelques mois son voisin de maisonnée a été relogé - amitié, reconnaissance envers cette famille avec laquelle il avait beaucoup partagé - Thierry était là pour l'aider. Maintenant qu'à son tour il doit déménager, il peut compter sur les bras de ses amis et sur leur camionnette.



C'est ça aussi la magie d'SNL, créer des liens solides !

Il sait ce qui l'attend. Un peu d'appréhension : « J'ai fait plusieurs fois la route, de chez moi jusqu'à mon travail, pour m'habituer. Maintenant ça va,

je mets 20 mn au lieu de trois quarts d'heure quand j'habitais ici!

Par contre, j'ai un peu de mal à me garer pas trop loin quand je rentre, dans la nuit. »

Des projets :

« Il faut que je cherche rapidement un grand rideau pour la baie vitrée du séjour mais je sais où le trouver. Il me faudra aussi un petit meuble pour la télé et un autre pour ranger la vaisselle ».

« Au revoir » mais pas « adieu ».

« Je m'en vais, mais de toute façon, on ne se quitte pas tout à fait, je garde ton téléphone ! ».

Bonne chance Thierry, poursuis paisiblement ton chemin !

Le GLS de Les Granges-le-Roi

Saint-Michel-sur-Orge : mon aventure SNL

Mon aventure SNL débuta le 4 novembre 2013...

Revenue vivre dans l'Essonne avec mon fils suite à une séparation, je pensais redémarrer une nouvelle vie. Nous avons été hébergés par un parent proche et la cohabitation fut loin d'être idyllique pour mon fils et pour moi-même.

N'ayant pas d'activité professionnelle stable, cumulant missions d'intérim et petits CDD, il m'était impossible de me loger aussi bien dans le privé que dans un HLM.

Je décidai alors de me lancer dans l'esthétique et la vente de produits cosmétiques à domicile par le biais d'une société, dans l'espoir de pouvoir devenir mon propre patron et nous sortir de cette situation difficile.

Après 2 ans de démarches auprès de la mairie, d'agences immobilières et de particuliers, je fus contactée par SNL pour la proposition d'un logement. Je n'ai pu réaliser cette chance que le jour de la signature du contrat, soit quelques mois plus tard. Le bonheur de mon fils, le soir même, de découvrir notre « chez nous », m'a redonné beaucoup d'espoir pour la suite.

Clés en main, je déménageai 5 jours plus tard.

Il me fallait, désormais, redonner un sens à ma vie professionnelle. Je souhaitais me reconverter, mais dans quel domaine ? Difficile à 30 ans de repartir dans un système scolaire, d'autant plus lorsque l'on est seule avec un enfant.

Mes accompagnatrices m'ont beaucoup soutenue dans mes objectifs professionnels, elles m'ont indiqué que le forum de l'emploi pourrait être une porte pour cette reconversion.

Et effectivement, par le biais du forum, j'ai eu l'occasion de trouver un employeur qui formait ses employés avec un CDI à la clé. Après plusieurs entretiens, j'ai intégré un grand groupe dans les assurances.

Ma période d'essai n'ayant pas été concluante, je suis actuellement sans emploi. Mais c'est grâce à cette expérience que j'ai pu orienter ma vie professionnelle vers une voie qui me plaît .

Je voudrais souligner qu'au-delà du soutien constant de mes accompagnatrices avec qui j'ai passé de très bons moments, mon aventure SNL m'a apporté beaucoup au niveau humain.

J'y ai fait des rencontres inoubliables et de belles amitiés.

Je souhaiterais remercier Marie -Nicole, Philippe, Cécile, Elisabeth, Michèle, Jean-François, et toutes les personnes qui font partie de SNL pour votre écoute, vos conseils, votre bonne humeur et votre générosité et pour m'avoir permis de redonner du souffle, de l'espoir et de l'apaisement à notre vie.

Et je souhaiterais rendre hommage à mon très cher voisin, Christian, qui a toujours été là pour nous, toujours prêt à rendre service et avec qui j'ai passé des moments inoubliables...

Fabienne



Des guitares à Villebon-sur-Yvette

La pleiade (oui, ils étaient 7) de guitaristes réunis par Laurent Mallet ont charmé le public de la salle Jacques Brel le 3 octobre dernier.

Il s'agissait pour l'intergroupe du Plateau de Saclay (Bures-sur-Yvette, Gif, Linas, Marcoussis, Orsay, Palaiseau-Villebon) de réunir à l'occasion de ce concert nos donateurs et nos amis.

Françoise Rougeau (Orsay) connaissait Laurent Mallet, professeur de Qi gong et de guitare. Le projet a pris corps. Laurent était en lien professionnel avec de jeunes guitaristes, tous lauréats de concours internationaux.

Michel le Bars et le Groupe local de Palaiseau – Villebon ont trouvé une salle digne de leurs talents, les bénévoles des six Groupes locaux de Solidarité (GLS) se sont réparti les tâches : les contacts avec la salle de spectacle, les lettres d'invitations, la billetterie, le buffet, le montage et démontage des panneaux, les affiches, le nettoyage etc....bref, tout le boulot que les groupes qui organisent des manifestations de ce type connaissent bien.

Du stress avant et après le concert, il y en a eu, bien sûr. C'était un peu un pari de faire venir suffisamment de monde dans cette très grande salle du centre culturel Jacques Brel à Villebon.

Heureusement la musique adoucit les inquiétudes ! De toute façon à minuit nous sommes rentrés heureux : l'essentiel était réussi : une belle soirée musicale pour mieux faire connaître et conforter l'action de SNL comme l'a dit Hervé de Féraudy dans son introduction, et ceci grâce aux artistes et

aux techniciens. Les musiciens qui ne se connaissaient pas tous - même si certains s'étaient déjà produits en duos - ont préparé le programme avec Laurent, ils ont répété seul, à deux, et même à la fin ils nous ont régalés tous ensemble du morceau final.

Ils avaient accepté avec générosité de donner l'intégralité de la recette - conséquente - à SNL. A les voir bavarder ensemble après le concert on pouvait penser qu'ils étaient heureux de s'être écoutés mutuellement et d'avoir joué ensemble.

Nous les spectateurs, selon nos tempéraments, nous nous sommes plu à la douceur mélancolique de John Dowland, à reconnaître - peut-être - les univers de Manuel de Falla, Heitor Villa-Lobos, Astor Piazzolo, ou la compositrice et guitariste Ida Presti, à nous amuser avec un arrangement de l'ouverture du Barbier de Séville de Rossini mais aussi à découvrir - pour la plupart d'entre nous - des musiciens du 19ème siècle ou plus contemporains d'Autriche, de Pologne et, bien sûr d'Amérique du Sud : bref nous avons fait un voyage dans l'espace et le temps. Voyage en guitares classiques...

Et voilà qu'on nous annonce Marilyn Manson, Pantera, Massiv Attack !

Changement d'ambiance dans la salle !!

Vous voulez en savoir plus sur ces jeunes musiciens ? Rien de plus facile ! Internet renseigne sur les réussites et la carrière, les concerts futurs, la discographie de May Cottel, Adrien Cottin, Chloé Dematte, Armen Doneyan, Florian Larousse, Pauline Moratille, Jeremy Perret.

Françoise Bastien





Le Beau Voyage

Dans les Pensions de familles de SNL, les actions collectives participent à la reprise de confiance et à la resocialisation de chacun.

Lorsque je vous avais parlé de la brocante organisée au printemps dernier par la pension de famille de Palaiseau, je vous avais annoncé que l'argent gagné lors de cette manifestation (700€) participerait au financement d'un voyage. (cf. *La Lucarne* de mars 2015).

En effet, depuis la création des pensions de famille (de 2008 à 2011 pour l'Essonne), chaque année, des sorties culturelles et touristiques ont été organisées en France et, le plus souvent, en car.

Le projet de cette année était plus ambitieux : un voyage d'une semaine à Majorque, en avion, avec de nombreux divertissements dont une sortie en bateau (La croisière s'amuse !).

Dix pensionnaires, sur les cinquante que comptent nos quatre pensions de famille ont été volontaires pour participer à ce projet.

Ils ont choisi leur destination et se sont partagé les recherches sur le coût du transport, celui de l'hébergement et celui des loisirs.

Rappelons que les "pensions de famille" associent logements privés et vie collective, dans un dispositif prévoyant l'accompagnement d'un hôte dans un environnement sécurisant, sans limite de durée (contrairement à nos "logements passerelles"). (cf. *La Lucarne* de février 2014 consultable sur le site)

C'est pourquoi le "voyage" a duré plus d'un an et le séjour à Majorque n'en a été que le "point d'orgue", le "but à atteindre", la "motivation".

En réalité les objectifs fixés après réflexion par les hôtes concernés visaient à « créer un espace d'accompagnement pour les résidents dans une prise en compte globale de la personne qui permet la rencontre, le dialogue et les échanges afin de :

- Sortir de l'isolement,
- Reprendre confiance et reconstruire une image positive de soi,
- Découvrir ou re-découvrir son potentiel et ses compétences,
- Etre acteur dans sa vie,
- Elaborer un projet viable et pérenne,
- Favoriser la participation et l'implication de chacun.
- S'inscrire dans une dynamique de progression et d'autonomisation de la personne
- Savoir organiser en s'appuyant sur l'entraide et la solidarité ».

Nous vous épargnerons le détail du financement élaboré par les participants.

Voyez plutôt l'article d'Annick LEGOFF pensionnaire de la pension de famille d'Etampes qui vous raconte ce qu'elle et ses amis ont vécu.

Le comité de rédaction de *La Lucarne* tient à remercier les pensionnaires et les accompagnants (Bernard ANIN, Séraphin NSUANDA) pour tous les documents fournis, qui nous ont permis d'illustrer l'un des aspects les plus intéressants de l'action de SNL .

Michel JULIAN



Nos vacances à Majorque

Nous sommes partis, ce samedi 3 octobre à 1h30 du matin direction Roissy pour des vacances aux Baléares. Décollage prévu à 5h15.

Nous ne nous connaissons pas beaucoup, mais sommes certains que nous allons passer un super séjour. Pourtant, certains n'en mènent pas bien large à l'idée de prendre l'avion !

Nous arrivons à Majorque deux heures plus tard et nous nous dirigeons vers la récupération des bagages.

Bien entendu je trouve le moyen de me perdre dans cet immense aéroport (ou plutôt, il faut bien le dire, on m'abandonne ! "Lol").

Je finis quand même par retrouver le groupe et bien vite tout est oublié.

Lorsque nous sortons de l'aéroport, déjà émerveillés, un bus nous attend pour nous mener à l'hôtel "Calma".

Après quelques heures d'attente, nous prenons (enfin) possession de nos chambres. Elles sont



superbes (du moins à l'arrivée !). Après un petit repas bienvenu - car nos ventres commençaient à crier famine - nous avons une petite réunion avec nos deux chefs, Séraphin et Bernard, qui nous rappellent les consignes à respecter.





Le personnel de l'hôtel est très accueillant. Après avoir un peu visité le coin et vu la mer, il est déjà l'heure du repas du soir (joli buffet). Un petit tour en ville dans la douceur du soir, et enfin DODO !

Le lendemain, frais et dispos, Sylvie, notre référente FRAM nous attend pour une petite réunion d'accueil. Elle nous explique le déroulement de la semaine (excursions etc...) et nous convie à un petit cocktail de bienvenue... Quartier libre.

Nous commençons à nous rapprocher les uns des autres, quelques affinités se créent. Nous faisons connaissance de notre animateur Didier qui nous annonce une soirée transformiste et pour finir la



piste de danse que nous prenons d'assaut. Super soirée avec des gens très conviviaux.

L'après midi, nous décidons de louer des vélos et d'aller nous promener le long de la plage.

Nous sommes un petit groupe de six et nous resterons ensemble toute la semaine.

Nous croisons même une course cycliste (vas-y Poupou !), la vue est magnifique. Plus loin un homme d'un certain âge a fait un château de sable. Nous nous arrêtons boire un café.

Notre petit groupe s'entend à merveille : partie de rigolade et délires en tout genre, on se dit que la semaine ne va pas être triste.

Après une soirée "magie" animée par Didier (géniale), le lendemain nous décidons de louer à nouveau des vélos. Et nous voilà partis.

Enfin, nous voilà partis, nous oui, mais notre Marie-Florence accroche le portant de vêtements



d'un magasin et fiche tout par terre ! Vous imaginez la partie de rigolade.

Après plusieurs kilomètres, nous rentrons. Nos fesses plutôt endolories se rappellent à notre bon souvenir (hi,hi,hi).

Nous nous payons une partie de lèche-vitrines qui nous mène jusqu'au repas. Remontés dans notre chambre (qui commence à ne plus ressembler à grand chose), nous nous offrons une soirée "jeux".

Mercredi nous nous levons tôt. Nous avons rendez-vous devant l'hôtel pour prendre le bus, direction Palma. Nous arrivons au bout d'une heure.

Le paysage est magnifique, nous jouons les touristes et flânonnons parmi les boutiques de luxe tout en prenant des photos.

La cathédrale est magnifique et gigantesque.

Nous avons rendez-vous au bus à 16h.

À 17h, réunion pour faire un petit débrief sur cette moitié de séjour.



Pages ouvertes



Jeudi "quartier libre" : achat de souvenirs et bien sûr grosses parties de rigolade.

Vendredi, levés tôt. Le bus doit nous amener prendre le bateau pour notre croisière. Soleil, mer

transparente... Le paradis...

Nous nous arrêtons sur une plage. Hélas elle est pleine de méduses... Bronzette, mais pas baignade...non...non !

Nous revenons au bateau. Sangria... Paëlla et animation (chants typiques...). Notre Annabelle se lance à jouer du tambourin. Elle est à fond. Retour au point de départ.

Très-très bonne dernière journée.

Et puis il est temps de préparer nos valises pour le départ du lendemain.

Les cœurs sont lourds de devoir se séparer et de quitter cet endroit paradisiaque. Mais nos têtes sont pleines de super-souvenirs. Semaine inoubliable.

Nous avons pu, pendant ce séjour faire mieux



connaissance, échanger parfois nos petits soucis et nous dire que, malgré tout "la vie est belle". Depuis, nous sommes restés en contact et avons l'intention de nous revoir à l'occasion des anniversaires etc...Très belles rencontres. Grand merci à Bernard, Séraphin et SNL.

Annick LEGOFF(ETAMPES)

VOTRE CD TOUJOURS DISPONIBLE !!!

Face au succès rencontré lors de la première édition, votre CD est de nouveau en phase d'impression.

Rassurez-vous, toutes les demandes seront satisfaites.

Ce CD, conçu et réalisé par le GLS de Morsang-sur-Orge, est le fruit d'un long travail de l'équipe.

Découvrez la voix d'Ounsa qui charmera vos oreilles dans cette *Ballade Solidaire*...



Votre contact :
Frédéric Bouchon
Tél : 0684085712



LE SITE : MODE D'EMPLOI

Site internet « Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne »

Le site internet est en réalité double.

Un premier site, ouvert à tout public, est une vitrine de présentation de SNL dans sa totalité ; les pages de l'Essonne sont accessibles à l'adresse : <http://www.snl-union.org/ou-nous-trouver/snl-essonne/> ou avec les mots '**SNL logement**' dans un moteur de recherche, puis en cliquant sur l'Essonne, dans la carte affichée.



Solidarités Nouvelles pour le Logement SNL Essonne

Présentation Actualités Projet-logement Organisation Publications Partenaires Contact

On y expose l'action de SNL dans son ensemble et dans chacune de ses composantes départementales. Les constructions réalisées récemment ou en projet y sont présentées ; les documents institutionnels mais aussi les numéros de *La Lucarne* y sont accessibles. Les manifestations prévues dans les GLS y sont annoncées, comme par exemple le concert donné le 27 novembre par la chorale de Verrières-le-Buisson.

Un deuxième site



est un outil d'échanges pour les bénévoles de l'Essonne, présentant des informations à caractère privé, comme l'organisation de l'opération « chocolats » ou la campagne de dons ou les horaires et contenus des formations dispensées à Marolles ou le mode d'emploi de « Cultures du Cœur »... Des documents de réflexion sur notre action sont téléchargeables ainsi que ceux liés au Conseil d'Administration.

Visitez : <http://www.snl-essonne.org/2013/idxGls.php>

on atteint aussi ce site par le bouton 'Site des bénévoles' sur la page Essonne du site public précédent.

La lecture de ces pages est réservée aux personnes identifiées par un nom et un mot de passe à demander à votre responsable de GLS.

Les pages de l'Essonne du site public et les pages privées du site des bénévoles sont entretenues depuis plusieurs années par des bénévoles (Roger Astier, Emmanuel de Chambost, Philippe Dasprez, Daniel Potevin). Les contenus leur sont fournis par les membres du CA, le personnel du siège (Marion Primard était très active), des bénévoles des GLS ... Par exemple Philippe a envoyé il y a quelques semaines un mot aux responsables des GLS leur demandant de vérifier, corriger et compléter à leur guise la présentation de chaque GLS sur la page <http://www.snl-union.org/ou-nous-trouver/snl-essonne/>.

Si vous voulez faire de la publicité pour un événement organisé dans votre GLS adressez un courrier à Roger Astier (roger.astier@laposte.net) ou suivez la marche à suivre exposée sur la page « Documents pour GLS » du site privé. Exemple d'annonce : l'après-midi « Cirque » du 12 décembre à Saint-Michel-sur-Orge.

Toute remarque ou suggestion sur le(s) site(s) peuvent être adressées à Roger Astier directement ou par la page « Contact » des sites.



Vous souhaitez agir en faveur du logement ? Participez à SNL financièrement

Les dons collectés par SNL Essonne sont intégralement affectés à la création de logements et l'activité 2014 de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion a permis :

- de mettre 28 nouveaux logements en service (Gometz-le-Châtel, Pussay, Sainte-Geneviève-des-Bois)
- de démarrer ou préparer les chantiers de 60 logements (Milly-la-Forêt, Massy, Morsang-sur-Orge, Auvers-Saint-Georges, Lardy, Bures-sur-Yvette, Linas, Breuillet, Arpajon, Etrechy, Villebon-sur-Yvette, Boissy-le-Sec)
- d'engager 34 nouveaux logements (Roinville, Milly-la-Forêt, Saint-Michel-sur-Orge, Montgeron, Fontenay-les-Briis)

La création de logements dépend de vos dons. Nous comptons sur vous tous, donateurs, adhérents, pour, à nouveau, nous faire confiance par votre contribution ou don et le recrutement de nouveaux donateurs.

Nous avons besoin de vous parce qu'ils ont besoin de nous.



FAIRE UN DON

En versant un don à SNL, vous bénéficiez d'une déduction fiscale. Si vous versez 100€ cela ne vous coûte que 25€ (loi Coluche)

Mme, M. :

Entreprise :

Adresse :

Tel. ou/et mail :

Je soutiens Solidarités Nouvelles pour le Logement et joins un don de : €

Groupe de la commune de :

Siège

Autorisation de prélèvement automatique

A retourner, accompagné de votre RIB ou IBAN, à :
Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne
24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix
N° national d'émetteur : 43 27 96

Avec l'autorisation ci-dessous remplie :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessus. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Fait à : le :

Signature :

FAIRE UN PRÊT

Les dons à SNL Essonne sont utilisés à 100% pour la création de logements. Le financement de chaque logement est assuré en grande partie par des subventions qui ne sont obtenues que si l'association apporte 10% à 15% du prix de revient en fonds propres, constitués essentiellement de dons.

Les achats et les travaux ne sont lancés qu'après la notification de subventions mais ces subventions ne sont versées que bien après l'achèvement des travaux.

Les prêts ne portent pas d'intérêt. Ils permettent le fonds de trésorerie nécessaire en attendant les subventions sans recourir à des emprunts dont les frais viendraient alourdir les charges.

Je prête sans intérêt, pour 3 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Je prête sans intérêt, pour 9 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Fait à : le :

Signature :

LIVRET AGIR & CARTE AGIR

- un livret d'épargne classique dont la moitié des intérêts annuels est reversée à SNL et bénéficie de la réduction d'impôts liée aux dons.

- une carte bancaire classique qui génère, de la part de la banque, un don pour SNL à chaque utilisation par son détenteur.

Contact (pour plus de renseignements :

Pierre Grimaud, au **01 42 01 72 00**

ou par mail : **p.grimaud@snl-union.org**)

Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne, Union et autres départements sur le site

www.snl-union.org . Rejoignez SNL sur Facebook et Twitter.

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Gilles Ruaud – Rédaction en chef : Françoise Bastien.

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Frédéric Bouchon, Michel Julian, Béatrice Marteil.

Ont participé à ce numéro : Roger Astier, Françoise Bastien, Françoise Diener, Fabienne, Hervé de Feraudy, GLS Les Granges-le-Roi, GLS Lardy/Janville-sur-Juine, Michel Julian, Marie-Annick Legoff, Béatrice Marteil, Maryvonne, Gilles Ruaud.

Maquette : Frédéric Bouchon.

Illustrations : Romain Barrier, Elian Guihard, Théophile Narcy, Leonor Pardon.

Tirage : 1 820 exemplaires / Imprimé par Adunat Communication

Édition Décembre 2015 / Dépôt légal ISSN 2260-6823

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org